



ANTOINE KARAM

SENATEUR
DE LA
GUYANE

*VICE-PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE LA
CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
COMMUNICATION*

*DELEGATION
SENATORIALE
OUTRE-MER*

*DELEGATION
SENATORIALE
AUX ENTREPRISES*

Mme Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
21, rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Paris, le 12 février 2019

Madame la Ministre,

Alors que le gouvernement prévoit une augmentation des frais pour les étudiants étrangers qui souhaitent s'inscrire à l'université en France, je souhaite attirer votre attention sur l'application d'une telle mesure en Guyane.

Vous le savez, l'Université de Guyane (UG), créée en janvier 2015, ambitionne d'être moteur dans la transmission du savoir et l'insertion professionnelle. Pour cela, elle tire profit de sa position géographique afin de se développer en harmonie avec un territoire caractérisé par sa démographie dynamique et une immigration importante.

Dans cet esprit, près de 23% des étudiants actuellement inscrits à l'Université n'ont pas la nationalité française. Au total, 900 jeunes seraient ainsi concernés par une augmentation des frais d'inscription à la rentrée 2019.

Si j'entends naturellement l'objectif poursuivi par cette mesure, notamment en faveur du financement des bourses, vous conviendrez que son application en Guyane reviendrait purement et simplement à exclure de l'Université des jeunes d'origine modeste pourtant désireux de s'intégrer dans la société. Par voie de conséquence, elle risque également de perturber l'équilibre financier de l'Université en tirant ses dotations brutalement vers le bas.

Enfin, ces étudiants font parfois l'objet de contrôles d'identité intolérables aux abords du Campus de Troubiran. A cet égard, rappelons que la communauté éducative a dénoncé en décembre dernier une recrudescence des arrestations de jeunes étudiants sans papiers et demande que la carte d'étudiant permette de



circuler sur le territoire guyanais, comme les lycéens le peuvent grâce à leur carnet de correspondance depuis 2006.

Vous le voyez, l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers pose en Guyane de vraies difficultés qu'il nous faut prendre en compte pour que l'Université y joue pleinement son rôle.

Aussi, pouvez-vous m'assurer que le gouvernement portera une attention toute particulière à la situation des étudiants étrangers inscrits à l'Université de Guyane de manière à leur permettre de poursuivre dignement leurs études.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.

Bien à vous,

Antoine Karam